CONSEIL DE QUARTIER
DE DUBERGER/LES SAULES

CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
11 MARS 2020

Procès-verbal de la première assemblée régulière de l'année 2020 du conseil de quartier de Duberger-Les Saules, tenue le mercredi 11 mars 2020, à 19 h au centre communautaire Duberger, 2341, rue de la Rivière-du-Berger, salle RC-06.

PRÉSENCES :

M. Patrick-André Lavoie	Président
M. André Bouchard	Administrateur
M. Hervé Landri Fondja	Administrateur
Mme Jessie Martin	Secrétaire
Mme Myriam Simard	Trésorière
Mme Dominique Tanguay	Conseillère municipale du district des Saules
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale du district de Vanier- Duberger

ABSENCE :

M. Luc Dumont	Vice-président

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M. Mario Demeule	Conseiller en consultations publiques Arrondissement des Rivières
Mme Éliana Vivero	Conseillère en urbanisme
Mme Christian Lepage	Conseiller en urbanisme
Mme Rosie-Anne Roussel Vallières	Secrétaire de soutien

Outre les noms énumérés ci-dessus, 4 personnes assistent à cette rencontre (1 femme, 3 hommes).

ORDRE DU JOUR DE LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES

20-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
20-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
20-01-03	**Assemblées publiques de consultation :** Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22507Ip. R.C.A.2V.Q. 263 (Réf. : 1565, avenue Ampère) Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22014Ip et 22016Cb. R.C.A.2V.Q. 265 (Réf. : Ajout du groupe d'usages I1 – rue Jean Marchand et boulevard de l'Ormière)	19 h 05
20-01-04	Nomination de la nouvelle secrétaire de soutien	20 h 30
20-01-05	Information des conseillères municipales	20 h 35
20-01-06	Questions et commentaires du public	20 h 45
20-01-07	Plan d'action du conseil de quartier (suivi)	20 h 55
20-01-08	Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2019 et du compte-rendu du 15 janvier 2020	21 h 00
20-01-09	Affaires découlant du procès-verbal et du compte rendu	21 h 05
20-01-10	Correspondance et trésorerie : • Bilan mensuel • Services de secrétariat • Approbation du tarif pour le secrétariat en 2020	21 h 10
20-01-11	Questions et commentaires du public	21 h 15
20-01-12	Divers • Prochaines activités de participation publique • Préparation du rapport annuel 2019 (suivi) • Préparation des états financiers 2019 (suivi) • Présentation spéciale à l'assemblée générale annuelle (suivi) • Nomination du président d'élection	21 h 25
20-01-13	Levée de l'assemblée	21 h 30

20-01-01 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Lavoie souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

20-01-02 **LECTRUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR UNE PROPOSITION DE M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme JESSIE MARTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉE

20-01-03 **ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION :**

Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22507Ip.
R.C.A.2V.Q. 263
(Réf. : 1565, avenue Ampère)

M. Mario Desmeules explique brièvement ce en quoi consiste son rôle ainsi que les règlements municipaux qui encadrent cette présentation, dont la présentation de la conseillère municipale et de la conseillère en urbanisme en vue de recueillir les commentaires et, éventuellement, une recommandation pour ou contre le projet.

Mot d'introduction de Mme Dominique Tanguay.

Présentation du projet par Mme Éliana Vivero expliquant les étapes franchies et à franchir pour le projet ainsi que l'emplacement du terrain visé par la demande. Des travaux de façade du bâtiment ont découlé des problèmes sanitaires qui ont poussé le propriétaire du bâtiment à construire une annexe avant même que ces permis soient approuvés.

Période de questions et commentaires des citoyens : aucune question ou commentaire des citoyens.

Période de questions et commentaires des administrateurs : aucune question ou commentaire de la part des administrateurs.

RÉSOLUTION 20-CA-01
IL EST RÉSOLU À MAJORITÉ de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter le Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22507Ip.
R.C.A.2V.Q. 263
(Réf. : 1565, avenue Ampère)
(4 VOTES EN FAVEUR, 1 ABSENTION)
ADOPTÉE

Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22014Ip et 22016Cb.
R.C.A.2V.Q. 265
(Réf. : Ajout du groupe d'usages I1 – rue Jean Marchand et boulevard de l'Ormière)

Brève présentation par Mme Dominique Tanguay quant à l'élargissement d'une zone de permis.

M. Christian Lepage, conseiller en urbanisme, présente le calendrier du projet, ce dernier cheminant au même rythme que le précédent projet. De plus, il présente les terrains visés ainsi que le contexte, ce dernier impliquant une entreprise de haute technologie développant des logiciels de gestion des logements sociaux. Toutefois, la nature (l'usage du terrain tel que fait par l'entreprise actuellement) des activités de l'entreprise n'est pas autorisée dans ces zones ; la croissance de cette industrie amène de nouveaux besoins justifiant ce projet.

Questions et commentaires du public :

Le requérant, M. Louis Lamontagne, résidant rue des Lobélies, mentionne que sa présence est expliquée par une erreur mineure dans l'adresse de l'entreprise qu'il souhaitait faire corriger. Il se demande également si le calendrier présenté est ferme. La réponse de M. Christian Lepage précise que si tous les documents et consultations publiques sont présentés et sont adoptés sans accroc, le calendrier devrait être relativement similaire à celui présenté.

Un résidant du 6725 boulevard l'Ormière, demande si toutes les vocations du zonage allaient être conservées avec l'adoption du règlement (plus d'une vocation possible). M. Christian Lepage répond que tous les usages demeurent, ce projet apportant un « plus » au terrain. Il poursuit avec une question sur les taxes municipales, à savoir si elles seront impactées par le changement de zonage, mais M. Christian Lepage précise qu'il ne peut répondre puisqu'il ne s'agit pas de son domaine de compétences.

Questions et commentaires des administrateurs :

M. Patrick-André Lavoie demande si ça aurait été plus simple de regrouper les deux zones et M. Lepage mentionne que chaque secteur a une vocation et le zonage est en fonction du découpage de ces zones. Conséquemment, il s'agit de deux zones. M. Lavoie demande si la zone bleu pâle sur la carte représente un couloir d'Hydro-Québec et, si tel est le cas, s'il est prévu de conserver ce couloir. M. Lepage confirme qu'il s'agit d'un couloir d'Hydro-Québec et qu'il n'y a pas de projet à l'effet de relocaliser ces lignes.

M. Lavoie demande au requérant, M. Louis Lamontagne, quel est le projet justifiant cette demande de permis, ce à quoi M. Lamontagne précise qu'il s'agit d'un agrandissement de bureau permettant un meilleur d'environnement de travail pour ses employés.

RÉSOLUTION 20-CA-02
IL EST RÉSOLU À MAJORITÉ de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter le Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22014lp et 22016Cb.
R.C.A.2V.Q. 265
(Réf. : Ajout du groupe d'usages I1 – rue Jean Marchand et boulevard de l'Ormière)

(4 VOTES EN FAVEUR, 1 ABSENTION)
ADOPTÉE

20-01-04 **NOMINATION DE LA NOUVELLE SECRÉTAIRE DE SOUTIEN**

RÉSOLUTION 20-CA-03
SUR UNE PROPOSITION DE M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM SIMARD, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nominer Rosie-Anne Roussel Vallières à titre de secrétaire de soutien.
ADOPTÉE

20-01-05 **INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES**

Mme Alicia Despins invite les membres du conseil et les citoyens à prendre connaissance du projet *Vision de l'habitation 2020-2030.* Les conseils de quartier sont invités à une rencontre informative afin de présenter le projet plus en détail.

Détails de la rencontre :

Jeudi 19 mars, 19h
Édifice Andrée-P Boucher
1130 route de l'Église, salle du conseil

M. Despins poursuit en présentant le *Plan d'action en agriculture urbaine*. Il s'agit d'un plan d'action qui reconnait l'essor marqué de l'agriculture urbaine, sous toutes ses formes, et proposant de faciliter la réalisation des initiatives en agriculture urbaine, faire valoir les bénéfices de cette dernière et d'intégrer à l'approche municipale les facettes de l'agriculture urbaine. Des consultations publiques sont prévues, dont une en ligne jusqu'au 14 avril (voir plateforme de consultation publique en ligne de la Ville de Québec).

Consultations publiques à venir:

- Lundi 30 mars, 13h30 à 16h30, Club social Victoria (170, rue Cardinal-Maurice-Roy)
- Lundi 30 mars, 19h à 22h, Club social Victoria (170, rue Cardinal-Maurice-Roy)

M. Patrick-André Lavoie précise qu'il sera d'une de ces deux rencontres.

Mme Tanguay présente les activités à venir dans le quartier :

- Randonnée aux flambeaux : une expérience unique!

Lieux, dates et heures
Maison O'Neill (3160, boulevard Hamel), vendredi 13 mars, à 19h30 (en raquette).

Coût
Adultes : 10$
Enfants : 5$

Il est possible de louer des raquettes pour adulte pour la première randonnée au coût de 5$.

Réservation obligatoire et renseignements :
Société de la Rivière-Saint-Charles, 418-691-4710
www.societerevierestcharles.qc.ca

Mme Dominique Tanguay poursuit en informant le public et le conseil de quartier des projets en cours.

Le projet de passerelle avance dument, malgré qu'il s'agisse d'un projet d'envergure.

Le pont de l'accueil, sur le boulevard Masson (près de la rivière Lorette), va être refait, cela fait partie des travaux correctifs de la rivière lorette prévus de juin à octobre 2020.

Suivi : Revitalisation du boulevard Masson

Une dérogation mineure a été faite pour ajouter un bâtiment domiciliaire dont le premier étage serait commercial.

Suivi : Stationnement rue Chamberland :

Par suite du commentaire d'un citoyen mentionnant le stationnement difficile sur la rue Chamberland, la ville a fait des modifications au règlement municipal pour faciliter notamment le déneigement et indirectement, le stationnement.

20-01-06 **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucune question ou commentaire venant du public.

20-01-07 **PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER (SUIVI)**

- Lundi 30 mars, 13h30 à 16h30, Club social Victoria (170, rue Cardinal-Maurice-Roy)
- Lundi 30 mars, 19h à 22h, Club social Victoria (170, rue Cardinal-Maurice-Roy)

M. Patrick-André Lavoie précise qu'il sera d'une de ces deux rencontres.

20-01-08 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2019 ET DU COMPTE RENDU DU 15 JANVIER 2020**

Pas de commentaire sur le compte rendu du 15 janvier.

SUR UNE PROPOSITION M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. HERVÉ LANDRI FONDJA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 13 novembre 2019 et du compte rendu du 15 janvier 2020.

ADOPTÉE

20-01-09 **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL ET DU COMPTE RENDU**

Les suivis ont déjà été abordés.

20-01-10 **CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE:**

- Bilan mensuel

Il y a eu quelques transactions dont le chèque pour le secrétariat d'un montant de 80$ et les frais financiers. Le montant de 1518.88$ est inscrit au dernier relevé.

RÉSOLUTION 20-CA-04
SUR UNE PROPOSITION M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ BOUCHARD, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de rembourser les frais de 60.02$ liés au souper de préparation précédant cette rencontre.

ADOPTÉE

- Services de secrétariat

RÉSOLUTION 20-CA-05
SUR UNE PROPOSITION M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE DÛMENT APPUYÉE PAR MME JESSIE MARTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la contribution de 80$ à la secrétaire de soutien pour la présente rencontre.

ADOPTÉE

- Approbation du tarif pour le secrétariat en 2020

RÉSOLUTION 20-CA-06
SUR UNE PROPOSITION M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ BOUCHARD, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de renouveler le tarif forfaitaire de 80$ pour les services rendus par la secrétaire de soutien.

ADOPTÉE

20-01-11 **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucune question ou commentaire venant du public.

20-01-12 **DIVERS**

- Prochaines activités de participation publique

  Vérification par le président du conseil de quartier, M. Patrick-André Lavoie, de la présence des administrateurs aux prochaines consultations publiques. Le conseil prévoit 2 absences au 10 juin et prévoit de déplacer la rencontre du 10 juin à une date antérieure ou postérieure.

- Préparation du rapport annuel 2019 (suivi)

  Préparation et révision du rapport prévu dans les jours à venir (préparation en cours et délai convenu de 2 jours pour la révision). Une entente est prise avec la secrétaire de soutien pour effectuer la révision linguistique du rapport sous un délai de 2 jours suite à sa remise.

RÉSOLUTION 20-CA-07
SUR UNE PROPOSITION M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MYRIAM SIMARD, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de rémunérer, d'un montant forfaitaire de 50$, le travail de révision de la secrétaire de soutien pour la révision linguistique du rapport annuel 2019.

ADOPTÉE

- Préparation des états financiers 2019 (suivi)

  Préparation et révision des états financiers en cours. Les documents seront déposés au cours des prochains jours.

- Présentation spéciale à l'assemblée générale annuelle (suivi)

  Présentation spéciale est prévue concernant un projet de revitalisation du quartier. Le projet serait exécuté par les étudiants de l'Université Laval. M. Hervé Landri Fondja sera porteur du projet.

- Nomination du président d'élection

  Patrick-André propose Mario Desmeules appuyer par Myriam Simard.

RÉSOLUTION 20-CA-08
SUR UNE PROPOSITION M. PATRICK-ANDRÉ LAVOIE DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM SIMARD, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter la candidature de M. Mario Desmeules à titre de président d'élection.

ADOPTÉE

20-01-13 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de la réunion à 20 h 13.

Signé

_____
M. Patrick-André Lavoie
Président

signé

_____
Mme Jessie Martin
Secrétaire